Bulletin d'inscription saison 2017-2018- *Licence annuelle validité 1er septembre 2017 au 31 aout 2018*

S.A.R ARCHERS ROCHEFORTAIS

S'agit-il d'une première inscription ?
Ou d'un transfert

☐ **OUI** **Complétez les rubriques** ❶❷❸❹❺❻❼❽❾❿

☐ **NON** **Licence FFTA n°** _____

Complétez les rubriques ❽❾❿ En cas de changement compléter ❹❺❻❼❿

FFTA Fédération Française de Tir à l'Arc — affilié à la F.F.T.A sous le n 2717007

LE LICENCÉ

❶ Nom : _____ ❷ Prénom : _____ ❸ Date de naissance : ___/___/_____ Sexe : F M Nationalité : _____

❹ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

❺ Téléphone domicile : _____ Portable : _____

❻ Email : _____@_____. _____ *(adresse mail valide pour recevoir votre licence et les informations)*

LA LICENCE

Pour une licence Handisport ou Sport Adapté demander le formulaire spécifique

❼ Armes et pratiques Disciplines Cibles & Parcours : Arc poulie ☐ Classique ☐ BareBow ☐ Arc poulie nu ☐ Arc droit ☐ Arc chasse ☐ Arc libre ☐

❽ Voulez-vous vous abonner à la revue de la Fédération Oui ☐ Non ☐ *(tarif de 22 euros pour 4 numéros)*

❾ *Licences et tarifs (Entourer le tarif choisi)* *Les prix indiqués incluent l'assurance individuelle accident (0.25€)*		*Licence (1)*	*Licence + prêt matériel + initiation (2)*	*Licence + prêt matériel + initiation + Abonnement revue*	*Licence + Abonnement revue*
Licence adulte (A)	Pratique club & compétition	116€	131€	153€	138€
Licence adulte (L)	Pratique en club	108€	123€	145€	130€
Licence adulte (E)	Sans pratique	85€	----	----	107€
Licence jeune (J) (entre 01/01/1998 et 31/12/2007)	Pratique club & compétition	96€	111€	133€	118€
Poussins (P) (après 01/01/2007)	Pratique club & compétition	77€	92€	114€	99€
Découverte (D)	Pratique club *(Délivrable uniquement à partir du 1er mars)*	----	47€	----	----

Mode de règlement :

☐ Chèque (à l'ordre «SAR Tir àl'arc»)

Chèque n° _____ Banque_____

☐ Espèces _____€

☐ Ticket sport ou autre _____€

Date et signature
A faire précéder de la mention «Lu et approuvé», mineur : signature des parents
❿

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur du club et accepte que les informations portées sur cette fiche soient traitées informatiquement, sachant que la loi du 6 janvier 1978 (art. 26 et 27) me donnent un droit d'accès et de rectification. (Tout changement d'adresse ou d'état civil doit être immédiatement signalé au président)
Je déclare également avoir pris connaissance au tableau d'affichage de la notice d'assurance mentionnant les coordonnées de l'assureur, le numéro de contrat, la période de validité, l'étendue et le montant des garanties. En outre, je déclare avoir été invité(e) à souscrire, refuser ou étendre mes garanties individuelles.
J'accepte d'être photographié(e) dans le cadre des activités du club. En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et à ne demander aucune contrepartie. Je donne l'autorisation au Club de présenter mon image dans le respect des droits et de ma personne pour toute diffusion, sur tous supports, jugée utile par le Club.

Joindre IMPERATIVEMENT à la demande :

► Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition datant de moins d'1 an lors de votre demande de première licence **OU** le questionnaire de santé si votre certificat médical a moins de 3 ans. (Un nouveau certificat vous sera demandé tous les 3 ans).
► **Une photo d'identité** (seulement pour une première inscription au SAR Tir à l'Arc ou si la dernière fournie est très ancienne)
► **Votre règlement** (Une réduction de 15 €uros est accordée à chaque inscription supplémentaire dans un même foyer.)

(2) Pour une première inscription, le supplément de 15€ demandé correspond à l'initiation et au prêt de matériel (arc, flèches, carquois....).
A partir de la seconde année, le tireur doit être équipé de petits matériels tels que : flèches, carquois, palette et bracelet...

Ecole de tir (initiation des jeunes de 10 à 16 ans) : Le club n'est pas responsable des faits et gestes de l'enfant en dehors des heures d'initiation.
Le responsable de la formation se réserve le droit de mettre à l'écart momentanément l'enfant indiscipliné et en cas de récidive de l'exclure définitivement.
Horaires Tir en salle : Consulter le tableau d'affichage ou le site du club.

Cadre réservé à la gestion
☐ Contrôle ☐ Trombinoscope
☐ Comptabilité ☐ Fichier FFTA

SAR Tir à l'Arc - Complexe sportif du polygone - 17300 ROCHEFORT - http://www.sartiralarc.fr - Email : club@artiralarc.fr